



COMMUNE DE FOREL (LAVAUX)
1072 FOREL (LAVAUX)

La Municipalité de Forel (Lavaux)
au Conseil communal de
1072 Forel (Lavaux)

Préavis municipal N° 7/2019 concernant le remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit « Pra-Palex » avec demande de crédit

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le préavis municipal N° 7/2019 sollicitant l'octroi d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 643'600.- pour le remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit « Pra-Palex ».

1. PREAMBULE

Ce remplacement n'est pas prévu dans le plan des investissements de la législature, mais le mauvais état de la conduite est apparu dernièrement, suite à plusieurs fuites importantes ces derniers mois et impose à la Municipalité de prendre des mesures rapidement. Ces fuites ont quasi toutes les mêmes symptômes, soit des perforations sur les raccords. Tout en sachant qu'il y a un raccord tous les 10 mètres, il ne serait pas raisonnable de les changer à chaque fois qu'une fuite intervient. La conduite est également attaquée par des courants vagabonds qui engendrent de la corrosion et corrode la matière.

Actuellement, cette conduite est utilisée pour l'alimentation de toute la Commune de Forel (Lavaux), elle sert également de transit entre le réservoir de la Michoudaz jusqu'au réservoir de Pra Don Abbé pour alimenter les communes de l'AIEJ (Association Intercommunale des Eaux du Jorat), le réservoir de la Michoudaz étant alimenté par le lac de Bret.

2. HISTORIQUE

Cette conduite a été construite en 1965. Comme déjà mentionné elle sert essentiellement à l'alimentation de notre Commune. A l'époque, elle avait été surdimensionnée pour alimenter la région d'Oron avec un projet de réservoir, mais celui-ci n'a jamais abouti.

Toutefois, la Commune d'Oron a deux branchements sur le réseau de notre Commune (Route des Tavernes et Mau-Paccot), les m³ sont facturés par l'AIEJ avec une surtaxe de CHF 0,10 par m³ pour les frais de transit revenant à Forel (Lavaux).

Avant notre entrée au sein de l'AIEJ, la Commune de Forel (Lavaux) faisait partie de l'Association Intercommunale des Eaux de Gourze, comprenant : Forel (Lavaux), Cully et Epesses. Cette association était propriétaire du pompage au lac de Bret, de la conduite Bret - Michoudaz et du réservoir de la Michoudaz.

Pourquoi les communes de l'Association des Eaux de Gourze ont rejoint l'AIEJ ?

Le Service de l'eau de Lausanne vendait l'eau au m³, celui-ci était de plus en plus coûteux. L'AIEJ avait des excédents à certains moments de l'année, ce qui permettait d'avoir un prix du m³ plus raisonnable. Economiquement cela valait la peine pour tout le monde et l'AIEJ avait une liaison sur Lausanne.

Les Communes de Forel (Lavaux), Cully et Epesses rejoignent l'AIEJ en 2001. Elles cèdent leurs ouvrages, une dette de CHF 220'000.- et la conduite de Ø 250 qui relie le réservoir de la Michoudaz à celui de Pra Don Abbé ; contrairement aux autres Communes de l'AIEJ qui elles avaient payé une taxe d'entrée de CHF 100.- par habitant, en plus de mettre leur réseau à disposition.

En 2006, l'AIEJ, la Commune de Forel (Lavaux) et la Commune de Pully signent une convention pour la construction d'une conduite traversant Forel (Lavaux) entre le Grenet et la Grange à Michoud. Cette réalisation permet de transférer les sources de Pully (qui se situent sur la Commune de Montpreveyres) quand les membres de l'AIEJ ne l'utilisent pas, de livrer les excédents de l'AIEJ à Pully, de créer un bouclage sur le réseau de Forel (Lavaux), d'avoir une défense incendie sur les Chemins de Pra Mazaley, les Matannes et la Grange à Michoud. Cette conduite a permis à Forel (Lavaux) de posséder une conduite à moindre coût.

Depuis 3 ans, la conduite Bret - Michoudaz, qui traverse une zone instable (Vulpilière), pose de gros problèmes, avec de nombreuses fuites. En 2017, l'AIEJ a payé pour CHF 50'000.- de réparations. Le Comité Directeur de l'AIEJ a étudié différentes variantes pour alimenter son réseau à partir du réseau lausannois. Après des contacts avec la Ville de Lausanne, l'AIEJ a décidé d'être alimentée par le réservoir des Echerins qui se situe sur la Commune de Lutry. Cette solution présente plusieurs avantages pour l'AIEJ, comme garantir la fourniture d'eau, puisque l'or bleu peut venir autant du lac de Bret que du lac Léman. La liaison sur le lac de Bret n'est pas assurée sur le long terme, car cette unité de production est vitale en cas de crise pour l'approvisionnement du réseau lausannois ; la station de Bret est uniquement alimentée par son lac et plusieurs années consécutives de sécheresse pourraient poser un grave problème d'approvisionnement. Ces travaux seront exécutés en 2020.

Cet historique permet de comprendre pourquoi la conduite de Pra-Palex n'a plus d'intérêt pour l'AIEJ, mais uniquement pour notre Commune. En temps voulu, un transfert de propriété sera convenu entre l'AIEJ et notre Commune.

3. TRAVAUX PROJETES

La nouvelle conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie est en PE 100 PN 10 Ø 225/198.2mm, soudée bout à bout et entièrement enrobée de sable sur 1'550 mètres. Son tracé débute sur la banquette de la chaussée du chemin de la Tour de Gourze (DP 1117) à l'aval de la parcelle N° 1344, longe cette dernière parallèlement sur une longueur d'environ 80m et redescend sur le tracé de la conduite existante, évitant ainsi les bâtiments de l'entreprise CAPRILAIT. Les nouveaux aménagements privés sont défavorables à la réfection de la conduite sur son tracé initial. De là, elle suit l'ancienne conduite jusqu'au T dans la parcelle N° 2995 (Bigler). Sur certains secteurs, la nouvelle artère emprunte un nouveau chemin pour éviter des champs et des jardins potagers. Ceci améliore même le positionnement en cas de réfections futures. Les bornes-hydrantes seront remplacées et maintenues à leurs positions actuelles. Tous les raccordements privés seront transférés sur le nouveau tuyau par le biais de nouvelles vannes.

4. COÛTS

Le montant total des travaux est estimé à environ CHF 643'600.-. Le devis a été établi par le bureau d'ingénieurs conseils qui travaille régulièrement pour la Commune. Il s'établit de la manière suivante :

1. Travaux de génie civil - Fouilles sur chaussées	CHF	12'510.-
2. Travaux de génie civil - Fouilles dans les prés	CHF	239'610.-
3. Travaux d'appareillage	CHF	220'135.-
4. Frais administratifs et techniques	CHF	61'000.-
5. Prestations géométriques	CHF	5'000.-
6. Suivi pédologique	CHF	5'000.-
7. Divers et imprévus, environ 10%	CHF	54'345.-
Montant total HT	CHF	597'600.-
TVA 7,7% arrondi	CHF	46'000.-
Montant total du devis TTC	CHF	643'600.-

En ce qui concerne le remplacement de conduites, les subventions de l'ECA sont allouées sur la base d'un taux fixe appliqué sur le montant des travaux relatif à la défense incendie, sans prendre en compte les transferts de prises privées. La Commune peut s'attendre à une allocation d'environ CHF 80'000.-.

5. FINANCEMENT ET EVOLUTION DU PLAFOND D'ENDETTEMENT

Cet objet est totalement attribué au service de l'eau. Il sera financé par un emprunt d'au maximum CHF 600'000.-, amorti sur 30 ans.

Ces travaux ne figurent pas dans le plan des investissements de la Municipalité pour la législature 2016-2021. Le bureau d'ingénieur a estimé ces travaux à CHF 643'600.-, avant les rentrées de soumissions. Cet investissement reste toutefois possible dans le cadre de notre plafond d'endettement communal.

Objets	Emprunts			Plafond d'emprunts 2016/2021
	Contractés	Accordés	Prévus	Solde à disposition
Plafond d'emprunts				fr. 17'660'000.00
		Accordés		
Sources du Grenet - crédit complémentaire		fr. 700'000.00		
Extension épuration "Demelleite" / Bedaule-Capochon-Ancienne Pension		fr. 200'000.00		
Rénovation du groupe scolaire		fr. 300'000.00		
Emprunt à court terme	fr. 1'000'000.00	fr. 1'200'000.00		
Emprunts consolidés	fr. 10'321'985.00			
Total des emprunts	fr. 11'321'985.00	fr. 2'000'000.00		fr. 6'138'015.00
Solde des amortissements au 31.12.2019	fr. -325'500.00			fr. 6'463'515.00
Remboursement au 31.12.2019	fr. -165'000.00			fr. 6'628'515.00
Remplacement d'une conduite d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit "Pra Palex"			fr. 600'000.00	fr. 6'028'515.00
Divers			fr. -	fr. 6'028'515.00
Total prévisible des emprunts	fr.	11'631'485.00		fr. 6'028'515.00

6. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOREL (LAVAUX)

Vu le préavis municipal N° 7/2019,
Où le rapport de la Commission chargée de son étude,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre le remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie a lieu-dit « Pra-Palex » ;
2. De lui accorder pour ce faire un crédit de CHF 643'600.- financé par un emprunt de CHF 600'000.- et amorti au maximum sur 30 ans.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :



S. Audino



Le Secrétaire :



P.-A. Borloz

Adopté en séance de Municipalité du 28 octobre 2019

Municipal responsable : M. Jean-Marc Genton

Annexe : 1 plan